



**DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS**

SCEA LES GENESTES
GENESTES
84430 MONDRAGON

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 003 288 701
- **Lieu de consommation :**
SCEA LES GENESTES
GENESTES
84430 MONDRAGON
- Electricité :**
Installation : 0002525431
Point de livraison : 25807525230046
- **Autres informations :**
Siret :
34909619800016

Vos contacts utiles

- **Services Clients :**
-  Du lundi au vendredi : 8h - 19h30
tel. 0969 32 3300*
-  pro.engie.fr
-  ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9
- **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 0972675084*
- *Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 21 août 2024
- **Prochain relevé :**
vers le 21 août 2024

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et la télécharger à tout moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 13 août 2024

3 769,53 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	2 801,23 €
■ acheminement	161,56 €
total hors toutes taxes	2 962,79 €
Taxes et contributions	185,14 €
total HTVA	3 147,93 €
TVA à 5,50 % calculée sur 55,10 €	3,03 €
TVA à 20,00 % calculée sur 3 092,83 €	618,57 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	621,60 €
total TTC	3 769,53 €
montant à prélever	3 769,53 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->



Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.



Votre contrat d'énergie

- **Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité ActiVert**
- Votre contrat arrive à échéance le 28/02/2025. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
 - Plages Horaires Fourniture 2 Index Heures Pleines / Heures Creuses
 - Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) à 4 index, Moyenne utilisation. HC (23H00-7H00) Puissance souscrite 36 kVA. Segment C5.
 - Compteur communicant.

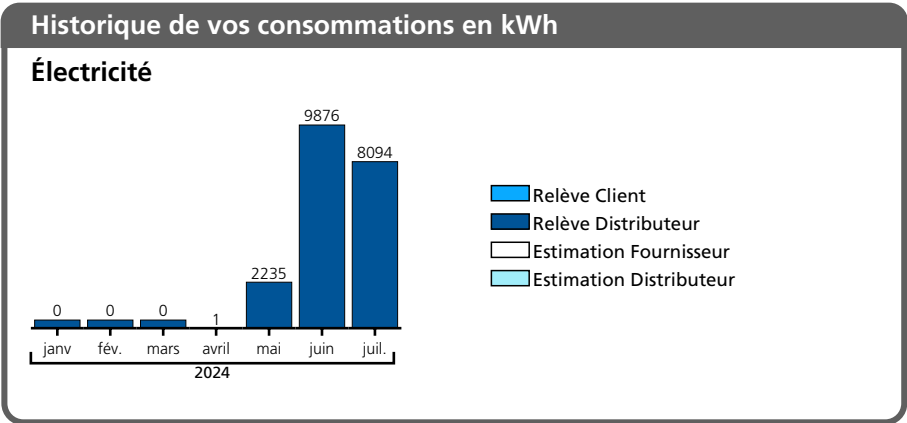
Electricité	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 22/06/24 au 21/07/24						13,27	5,5%
Consommation (*) heures pleines TURPE du 22/06/24 au 22/06/24	360	46562	46907	345	0,32342	111,58	20,0%
Consommation (*) heures creuses TURPE du 22/06/24 au 22/06/24	360	3519	3538	19	0,14930	2,84	20,0%
Garanties d'Origine du 22/06/24 au 21/07/24				8458	0,00053	4,48	20,0%
Obligations du 22/06/24 au 21/07/24				8458	0,01107	93,63	20,0%
Consommation du 23/06/24 au 21/07/24	360						
Heures pleines	360	46907	54757	7850	0,32342	2 538,85	20,0%
Heures Creuses	360	3538	3783	245	0,14930	36,58	20,0%

Acheminement	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 22/06/24 au 22/06/24						1,30	5,5%
Abonnement du 23/06/24 au 21/07/24						33,01	5,5%
Consommation heures pleines TURPE du 22/06/24 au 22/06/24	360	46562	46907	345	0,04470	15,42	20,0%
Consommation heures creuses TURPE du 22/06/24 au 22/06/24	360	3519	3538	19	0,03160	0,60	20,0%
Consommation du 23/06/24 au 21/07/24	360						
Heures pleines saison basse	360	24854	32703	7849	0,01390	109,10	20,0%
Heures creuses saison basse	360	25591	25836	245	0,00870	2,13	20,0%

Taxes et Contributions	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement (34,31 € x 0,2193)			7,52	5,5%
Taxes locales - part communale (3)	8458		0,00	20,0%
Contrib. service public élec du 22/06/24 au 21/07/24	8458	0,02100	177,62	20,0%

Services et prestations techniques	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	
Fact. électronique - abonnement			Gratuit	

Total de votre facture	Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
	3 147,93	3,03	618,57	3 769,53



Historique de votre facturation en €

Année	Mois	Montant TTC
2023	déc.	64,33
2024	janv.	66,47
	mars	126,51
	avril	66,94
	mai	1 136,82
	juin	4 576,63
	juil.	3 769,53

Montants TTC, services compris

Comprendre votre facture

Les taxes et contributions liées à l'énergie

Détail des renvois sur votre facture :

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

Payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) :

Tous les clients y sont assujettis. Pour le gaz naturel, elle est calculée sur la base du tarif d'acheminement ; pour l'électricité sur la base de la puissance souscrite, de la version d'utilisation et du type de comptage. Cette taxe est reversée à la caisse nationale des industries électriques et gazières.

Taxes sur la consommation d'électricité :

Ces taxes sont appliquées à toutes les ventes d'électricité en France. Depuis le 01/01/11, elles sont calculées sur la base de la consommation facturée du prix national 0,0008 EUR multiplié par un coefficient (8,0000 pour la commune et 4,0600 pour le département).

Le prix appliqué qui en résulte est indiqué dans la colonne prix unitaire HT en euros.

Contribution :

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

La commercialisation et la distribution de l'énergie

Le fournisseur :

ENGIE est votre fournisseur d'énergie qui commercialise des offres à prix de marché de gaz naturel et d'électricité. C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Le distributeur :

Son rôle est notamment d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux.

Il intervient, par exemple, lors du raccordement de votre local au réseau et lors du relevé des compteurs.

La facturation

La facture basée sur index estimé :

Les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité. Ces estimations sont calculées en fonction d'un historique de vos consommations.

Pour les compteurs communicants électricité et GAZ les relevés de compteur sont effectués par votre distributeur par télérelève.

Pour les compteurs non communicants électricité, vous devez effectuer un auto relevé et le communiquer à Enedis.

Pour les compteurs non communicants Gaz les relevés de compteur sont effectués par GRDF. Si vous êtes absent lors du passage du technicien, les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 420006764325 du 29/07/24

SCEA LES GENESTES

Réf. de votre compte : 300003288701

Réf. Unique de Mandat : 00PEG0364312

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC

3 769,53 euros

prélevé le :

13/08/2024

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

SCEA LES GENESTES

Références du compte

nom de la banque

CRCAM D ALPES PROVENCE - AG SIEGE

IBAN

FR76 1130 6000 8492 8845 4705 045

Comprendre votre facture

Les moyens de paiement

Différents modes de paiement s'offrent à vous.

- **La mensualisation** : le règlement de vos factures se fait tous les mois, par prélèvement automatique sur votre compte bancaire. Votre budget énergie est ainsi lissé sur l'année.
- **Le prélèvement automatique** : pour y souscrire, rendez-vous dans votre espace client à la rubrique « contrat et services » pour remplir votre formulaire en ligne.
- **La carte bancaire** : disponible dans votre espace client sur paiement.pro.engie.fr ou appelez le numéro dédié 09 77 405 405 (prix d'un appel local non surtaxé).
- **Le règlement par TIPSEPA** : retournez daté et signé votre TIPSEPA pré-rempli à l'adresse indiquée.
- **Le chèque** : joindre votre chèque au coupon de paiement non signé.

Pour modifier votre mode de paiement, appelez votre Service Clients (numéro indiqué en 1^{ère} page de votre facture dans le bloc « Vos contacts utiles »).

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 14,25%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

L'origine* de votre électricité :

- 78,93 % Nucléaire
- 12,17 % Energies renouvelables (Eolien : 6,27% - Solaire : 2,46% - Hydraulique : 1,81% - Géothermie : 1,15% - Biomasse : 0,49%)
- 8,90 % Energie fossile (Gaz : 8,17% - Pétrole : 0,40% - Charbon : 0,33%)

* injectée sur le réseau français en 2020, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext.

Indicateur d'impact environnemental sur pro.engie.fr.

En cas de réclamation et de litige

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients à travers le formulaire en ligne sur le site pro.engie.fr ou par courrier : ENGIE - Service Clients Professionnels - TSA 15702 - 59783 LILLE CEDEX 9

En cas d'insatisfaction à notre courrier de réponse ou bien d'absence de retour, vous pouvez contacter le médiateur de la consommation pour le Groupe ENGIE. Il faut avoir eu recours préalablement aux deux premiers niveaux de réclamation, et ne pas être satisfait par la solution apportée.

L'accès au médiateur est libre et gratuit. Huit valeurs, dont celles d'impartialité et de respect du contradictoire, guident ses interventions. Il est signataire de la Charte des Médiateurs de services au public. Il doit être saisi par écrit :

Via internet : engie.com/mediateur ou par lettre simple à l'adresse suivante :

Médiateur de la consommation pour le Groupe ENGIE - TSA 27601 - 59973 TOURCOING Cedex

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au numéro 0 800 112 212 (service & appel gratuits).

FACTURE

DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE

N°240607-FR/ED0000060025

Du 05 août 2024

VOS REFERENCES A RAPPELER :

IA/E21000513 (23970)

LES GENESTES

. 329 CHEMIN DES GENESTES
84430 MONDRAGON Dépannage GRD : 09 726 750 84 DIMITRI PREVOTVotre contrat de fourniture d'énergie électrique N°F/PC5000024 Tarif Tarif Professionnel DT Electricité Verte. (Fin prévue : 30/04/2025, délai de
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25820839299552

Titulaire du contrat : LES GENESTES

Situé : BELLE VERDURE
84430 MONDRAGON

Référence client : IA/E21000513

Mois de livraison : juillet 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	56,34	Euros
Consommation	698,42	Euros
Produit	39,71	Euros
Taxes	145,02	Euros

Total facture HT 939,49 Euros

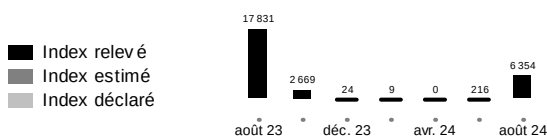
Total TVA 177,59 Euros

Total facture TTC 1 117,08 Euros

Montant prélevé le 10 septembre 2024 1 117,08 Euros

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Historique de votre consommation



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

ENERGIES DU
SANTERRE

TALON DE REGLEMENT

IA/E21000513 | 240607 - ED0000060025 | 05/08/24 | 1 117,08 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 1 117,08 € le 10/09/2024
Banque : CREDIT AGRICOLE
BIC : AGRIFRPP813
IBAN : FR7611306000849288454705045
Titulaire : LES GENESTES
Référence Unique du Mandat :
++FR81EDS80B528EDSSAS00000426700001

Contrat d'électricité sur PDL 25820839299552 (BELLE VERDURE - 84430 MONDRAGON -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 022476090338 (Compteur électricité électronique)						(kWh)
Heures Creuses	21/06/2024	Relevé	815	1	1	814
Heures Pleines	21/06/2024	Relevé	1878	215	1	1663
Heures Creuses	11/07/2024	Relevé	1699	815	1	884
Heures Pleines	11/07/2024	Relevé	3610	1878	1	1732
Heures Creuses	21/07/2024	Relevé	2129	1699	1	430
Heures Pleines	21/07/2024	Relevé	4441	3610	1	831

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Abonnement	56,34 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/07/2024 au 31/08/2024						
(TR) Prime fixe (Euros/an)	2 mois	28,17 /mois		56,34	Oui	5,50

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation	698,42 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 22/05/2024 au 21/06/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	1 663 kWh	0,12082 /kWh	200,92		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	814 kWh	0,08827 /kWh	71,85		Oui	20,00
Du 22/06/2024 au 11/07/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	1 732 kWh	0,12082 /kWh	209,26		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	884 kWh	0,08827 /kWh	78,03		Oui	20,00
Du 11/07/2024 au 21/07/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	831 kWh	0,12082 /kWh	100,40		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	430 kWh	0,08827 /kWh	37,96		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat	39,71 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 22/05/2024 au 21/06/2024						
Garanties de capacités C5	2 477 kWh	0,00625 /kWh	15,48		Non	20,00
Du 22/06/2024 au 11/07/2024						
Garanties de capacités C5	2 616 kWh	0,00625 /kWh	16,35		Non	20,00
Du 11/07/2024 au 21/07/2024						
Garanties de capacités C5	1 261 kWh	0,00625 /kWh	7,88		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso.	130,26 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 22/05/2024 au 21/07/2024						
Contribution service public électricité	6 354 kWh	0,0205 /kWh	130,26		Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA	67,28	21,93	14,76	5,50

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	71,10	3,91	75,01
	20,00 %	868,39	173,68	1 042,07

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.

* Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.

* Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.

* La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis

* Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

TVA option sur les débits

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

FACTURE

**DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE**

N°240607-FR/ED0000059985

Du 05 août 2024

VOS REFERENCES A RAPPELER :

IA/E21000513 (23970)

☎ Dépannage GRD : 09 726 750 84

LES GENESTES

. 329 CHEMIN DES GENESTES
84430 MONDRAGON

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°E/PC5000815 Tarif Tarif Professionnel DT Electricité Verte. (Fin de contrat : 31/12/2024)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25827930433559

Titulaire du contrat : LES GENESTES

Situé : . QUARTIER LES SAIGNERES
84500 BOLLENE

Référence client : IA/E21000513

Mois de livraison : juillet 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	93,17	Euros
Consommation	0,00	Euros
Produit	0,00	Euros
Taxes	14,76	Euros

Total facture HT **107,93 Euros**

Total TVA **5,93 Euros**

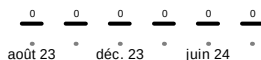
Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Total facture TTC **113,86 Euros**

Montant prélevé le 10 septembre 2024 **113,86 Euros**

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

**ENERGIES DU
SANTERRE**

TALON DE REGLEMENT

IA/E21000513 | 240607 - ED0000059985 | 05/08/24 | 113,86 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 113,86 € le 10/09/2024
Banque : CREDIT AGRICOLE
BIC : AGRIFRPP813
IBAN : FR7611306000849288454705045
Titulaire : LES GENESTES
Référence Unique du Mandat :
++FR81EDS80B528EDSSAS00000426700001

Contrat d'électricité sur PDL 25827930433559 (. QUARTIER LES SAIGNERES - 84500 BOLLENE -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 022176232211 (Compteur électricité électromécanique)						(kWh)
Heures Creuses	27/06/2024	Relevé	0	0	1	0
Heures Pleines	27/06/2024	Relevé	0	0	1	0
Heures Creuses	11/07/2024	Relevé	0	0	1	0
Heures Pleines	11/07/2024	Relevé	0	0	1	0
Heures Creuses	27/07/2024	Relevé	0	0	1	0
Heures Pleines	27/07/2024	Relevé	0	0	1	0

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Abonnement	93,17 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/07/2024 au 31/08/2024						
(TR) Prime fixe (Euros/an)	2 mois	46,583 /mois		93,17	Oui	5,50

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation	0,00 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 28/05/2024 au 27/06/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	0 kWh	0,1208 /kWh	0,00		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	0 kWh	0,0883 /kWh	0,00		Oui	20,00
Du 28/06/2024 au 11/07/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	0 kWh	0,1208 /kWh	0,00		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	0 kWh	0,0883 /kWh	0,00		Oui	20,00
Du 11/07/2024 au 27/07/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	0 kWh	0,1208 /kWh	0,00		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	0 kWh	0,0883 /kWh	0,00		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat	0,00 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 28/05/2024 au 27/06/2024						
Garanties de capacités C5	0 kWh	0,00625 /kWh	0,00		Non	20,00
Du 28/06/2024 au 11/07/2024						
Garanties de capacités C5	0 kWh	0,00625 /kWh	0,00		Non	20,00
Du 11/07/2024 au 27/07/2024						
Garanties de capacités C5	0 kWh	0,00625 /kWh	0,00		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso.	0,00 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 28/05/2024 au 27/07/2024						
Contribution service public électricité	0 kWh	0,0205 /kWh	0,00		Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA	67,28	21,93	14,76	5,50

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	107,93	5,93	113,86
	20,00 %	0,00	0,00	0,00

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.

* Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.

* Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.

* La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis

* Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

TVA option sur les débits

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr